

Règlement des courses de l'Elan Capianais du 16 mars 2025

L'Elan Capianais vous accueillera pour les épreuves qui auront lieu le dimanche 16 mars 2025.

Elle se dérouleront selon le règlement FFA / UFOLEP, sur les distances de 10 et 21 km.

Les parcours seront affichés au départ, la randonnée empruntera le même parcours que le Trail 10km.

Ces épreuves seront ouvertes à tous, licenciés et non-licenciés avec un certificat médical.

TARIFS :

_ Randonnée pédestre 10 km : 8 euros (hors frais d'inscription), gratuite pour les moins de 12 ans
(sans dotation, boisson et sandwich)

_ Le trail 10 km : 11 euros (hors frais d'inscription) (inscription possible dès 16 ans)

_ Le trail 21 km : 20 euros (hors frais d'inscription) (inscription possible dès 18 ans)

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions se font sur internet (protiming.fr) et sur place le samedi 15 mars de 16h30 à 19h à salle des fêtes de Capian et le dimanche à partir de 7h30 au niveau du départ de la course.

Attention : Toute inscription vous sera refusée en l'absence de licence FFA, FFCO, FFPM, UFOLEP en cours de validité le jour de la course ou un certificat de non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, établi par un médecin, et daté de moins d'un an.

Une autorisation parentale sera demandée aux mineurs.

ANIMAUX :

La présence d'animaux de compagnie est interdite sur tous les formats.

RETRAIT DES DOSSARDS :

Le retrait des dossards sera possible le samedi 15 mars de 16h30 à 19h00 à salle des fêtes de Capian et le dimanche à partir de 7h30 au niveau du départ de la course

Les dossards seront remis sur présentation d'une pièce d'identité.

HORAIRES :

Un départ groupé des participants sera réalisé place du Palmier :

_ 9h pour le trail 21 km

_ 9h15 pour le trail 10 km

_ 9h30 pour la randonnée pédestre

RAVITAILLEMENT :

Des ravitaillements seront prévus à mi-parcours de chaque format.

Ravitaillement à l'arrivée.

Sandwich et boisson offert à l'arrivée (prévoir gobelet).

RECOMPENSES :

Chaque participant recevra un lot.

Les 3 premiers masculins et les 3 premières féminines de chaque course seront récompensés.

Les 1^{er} de chaque catégories seront récompensés.

La remise des prix se fera sur podium.

DECHETS :

Respect de la faune et de la flore. Ne jetez pas de bouteilles et autres sachets de barres énergétiques sur le sol. Des poubelles seront mises à votre disposition aux ravitaillements.

Tout coureurs pris sur le fait sera déclassé.

BENEVOLES / PROPRIETES PRIVEES :

Respectez les bénévoles sans lesquels la course ne pourrait avoir lieu.

La population locale vous accueillera remerciez là.

DIFFUSION IMAGES :

Chaque participant autorise les organisateurs, leurs partenaires et les médias à utiliser et diffuser les images ou vidéo prisent pendant l'évènement sur lesquelles ils apparaissent.

ANNULATION / REPORT :

L'organisation se réserve le droit d'annuler l'évènement en cas de force majeure mettant en danger les participants et en cas de covid.

Une déduction de 1,50 EUR de frais internet, le reste sera remboursé ou reporté.

PROTECTION DE LA VIE PRIVEE :

L'engagement aux épreuves du trail de l'Elan Capianais inclut de collecter des informations personnelles des participants.

Conformément aux dispositions de la loi numéro78-17 du 11 janvier 1978 modifiée dite (informatique et liberté) chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification de ces données.

RESULTATS :

Les résultats des épreuves seront publiés par Protiming, Elan Capianais, et sur le site de la FFA.

Si les participants souhaitent s'opposer à la publication de leurs résultats, ils doivent expressément en informer l'organisateur et le cas échéant la FFA.

LOCALISATION :

